

Département de LOIR-ET-CHER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement de BLOIS

MAIRIE  
DE

## **COUR-CHEVERNY**

Code Postal : 41700

Téléphone : 02.54.79.96.38

Télécopie : 02.54.79.28.58

E-mail : mairie.cour.cheverny@wanadoo.fr

Objet :

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 FEVRIER 2009 A 18h30**

Convocation : 11 février 2009

Etaient présents : M.ANTIER, Mme MERLETTE-GRATEAU, M.THOREL, Mme ALIZON, M.FILOCHE, Mme DORE-TOUCHET, MM.HAYE, DASSISE, Mme GAUTHIER, M.METEYER, Mme ALLEMAND-TAPHINAUD, M.HERVE, Mmes COURANT, CHOISY, MM.RIGAULT, METHEZ, Mme DE LA FERTE.

Absents excusés : Mme JACQUET (donne procuration à Mme Allemand-Taphinaud), M.PIVRON, Mme SAINT-SAENS (donne procuration à Mme Choisy), Mme JOLLIVET.

\* \* \* \* \*

#### Le Conseil Municipal :

- a approuvé les procès-verbaux des réunions des 19 décembre 2008 et 07 février 2009 à l'unanimité,

- a donné un avis favorable à l'unanimité pour ajouter deux dossiers à l'ordre du jour :

\* demande de prise en charge d'une formation BAFD

\* soutien aux communes sinistrées du Sud-Ouest par la tempête

- a examiné les décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au Maire,

- a approuvé le compte de gestion 2008 du service des Transports Scolaires,

- a approuvé le compte administratif 2008 du service des Transports Scolaires qui fait apparaître les résultats suivants :

#### **Section de Fonctionnement**

* Dépenses .....	30 286,79 €
* Recettes .....	29 166,20 €
* Résultat de l'exercice .....	-... 1 120,59 €
* Excédent 2007 .....	10 047,21 €
* Résultat de clôture .....	+... 8 926,62 €

## **Section d'Investissement**

* Dépenses .....	2 518,90 €
* Recettes .....	3 924,65 €
* Résultat de l'exercice.....+...	1 405,75 €
* Excédent 2007 .....	33 359,19 €
* Résultat de clôture .....	34 764,94 €

- a approuvé le compte de gestion 2008 du Clos de Talcy,

- a approuvé le compte administratif 2008 du Clos de Talcy qui fait apparaître les résultats suivants :

## **Section de Fonctionnement**

* Dépenses .....	1 594,73 €
* Recettes .....	169 445,04 €
* Résultat de l'exercice .....	- 167 850,31 €
* Résultat de clôture .....	0 €

## **Section d'Investissement**

* Dépenses .....	19 934,33 €
* Recettes .....	0 €
* Résultat de l'exercice.....-	19 934,33 €
* Excédent 2007 .....	29 134,33 €
* Résultat de clôture .....	9 200,00 €

- a décidé :

- d'ouvrir le camping du Casseux du 15 mai au 15 septembre
- de créer une régie de recettes auprès de ce service
- d'allouer une indemnité de responsabilité au régisseur
- de reconduire le règlement intérieur
- d'autoriser le Maire à recruter une personne pour assurer l'entretien et le fonctionnement du camping
- d'inscrire au budget 2009 les crédits nécessaires à ce fonctionnement
- de reconduire les tarifs de 2008 à savoir :

- \* 2,00 € d'emplacement par jour
- \* 3,00 € de redevance par personne et par jour
- \* 1,50 € de redevance par enfants de moins de 7 ans
- \* 2,00 € d'électricité par jour
- \* 30,00 € de caution pour prise de raccordement électrique
- \* 4,00 € pour remplissage des campings cars

- a décidé de surseoir à verser une participation pour la formation de jeunes Sapeurs Pompiers à la Ville de Contres,

- a décidé d'accorder la gratuité de la location de la salle des Fêtes à l'Association Départementale de Loir et Cher des Anciens Sapeurs Pompiers volontaires pour le dimanche 18 avril 2010, pour l'organisation de leur repas annuel,

- a décidé de fixer à 2 353,88 € la redevance due par France Telecom pour l'occupation du

Domaine Public,

- a décidé de fixer le tarif du droit de stationnement sur la voie publique à :

- \* 2 € par m<sup>2</sup> par mois
- ou \* 20 € par mois par place de stationnement

- a décidé de fixer à 200 € par mois, sans les charges, le loyer du logement de la Poste,

- a décidé de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section AH n°15 d'une superficie de 315 m<sup>2</sup>, sise Boulevard Carnot au prix de 15 € le m<sup>2</sup>,

- a décidé de prendre en charge une somme de 127 € correspondant aux frais d'inscription non pris en charge par la Caisse d'Allocation Familiales de Loir et Cher pour un stage de perfectionnement suivi par un agent communal pour l'octroi du BAFD,

- a apporté un soutien matériel aux communes sinistrées du Sud-Ouest suite à la tempête par la mise à disposition durant une semaine d'un agent communal, pompier volontaire et a décidé de verser un don de 500 € à une association d'élus mobilisée pour venir en aide aux communes sinistrées,

- s'élève contre la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de maintenir la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe de maternelle et a souhaité que les parents d'élèves se mobilisent et apportent leur soutien pour essayer de sauver cette 5<sup>ème</sup> classe en faisant entendre la réalité locale.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Le Maire a donné connaissance :

- de l'avancement du dossier relatif à la Maison de Santé pluridisciplinaire, du positionnement de la Commune de Cour-Cheverny pour sa construction sur son territoire,

- du projet d'aménagement de la zone des Carelles, présenté par les propriétaires des principales parcelles, en contradiction avec le certificat d'urbanisme délivré le 22 février 2008 et le PLU approuvé le 26 février 2008, conduisant le Maire s'il n'est pas modifié, à prononcer un sursis à statuer,

- de la carte reçue des enfants partis à Vars les Claux en classe de neige,

- de l'inauguration de la Poste le 11 mars 2009,

- de l'Assemblée Générale des Anciens d'AFN le 26 février 2009,

- des réunions de la commission des Finances les 4 mars et 10 mars 2009 à 18h30 à la Mairie,

- d'une réunion de travail du Conseil Municipal sur l'élaboration du budget 2009 le 17 mars 2009 à 19h au gîte communal.

COUR-CHEVERNY, le 24 février 2009  
Le Maire,  
Yves ANTIER.